



Problème juridique avec une société

Par **Vincent**, le **06/06/2009** à **11:08**

Bonjour,

Voilà je vous explique mon problème. Je suis chez la société de gestion de nom de domaine [XX] depuis pas mal de temps et la depuis une commande d'un nom de domaine du 10 mai [XX] m'a viré de leurs services.

Ils ont commencé par me dire qu'il m'autoriserait à nouveau après photocopie de ma carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Une fois ceci envoyé ils m'ont dit que non finalement il ne voulait plus de moi car j'ai des pseudonyme relié à mon compte. Pour résumé j'achetais des noms de domaine pour des personnes que j'hébergeais sur une machine dédié (la revente de nom de domaine est autorisé). Donc comme je mettais les informations de la vrai personne ça créait un nouvel identifiant.

On a communiqué et je leur ai expliqué maintenant il me demande la photocopie de carte d'identité et justificatif de domicile de toutes les personnes ayant des domaines que j'ai. Il y en a environ une dizaine j'ai commencé à leur demandé mais il y en a que ça ennuie. Apparemment il s'agit de leur service juridique qui demande ça. Est-ce vrai que l'on est obligé quand c'est comme ça?

Merci beaucoup

Cordialement